



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales (CPIA) 2023 :

#### « Le Bénin améliore son score et devient 2<sup>ème</sup> en Afrique »

La dernière évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) organisée par la Banque Mondiale, au profit de 39 pays éligibles à l'assistance de l'Association internationale de développement (IDA) en Afrique Subsaharienne, a révélé que le Bénin a enregistré une progression de son score CPIA passant de 3,8 en 2022 à 3,9 en 2023.

Le CPIA évalue sur une échelle de 1 à 6, le cadre politique et institutionnel de chaque pays éligible à l'IDA pour favoriser la réduction de la pauvreté, la croissance durable et donner une indication de la capacité à utiliser efficacement l'aide au développement.

**Avec ce score de 3,9, le Bénin est hissé à la deuxième position en Afrique après le Rwanda et premier pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest concernés par l'évaluation.** Cette performance s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue sur les cinq (05) dernières années, dénote de la qualité de la gestion des finances publiques et des institutions de l'Etat et renforce l'engagement du Gouvernement en faveur des pratiques responsables et durables.

**Il convient de rappeler que depuis 2020, les réformes en cours et une coordination efficace entre la gestion de la dette et les politiques macroéconomiques par le Bénin ont permis de connaître chaque année, une évolution du score final, passant de 3,6 en 2020 à 3,9 en 2023, pour une moyenne de 3,1 pour l'ensemble des pays évalués.**

Pour cette édition, les réformes ayant contribué à l'amélioration de la notation du Bénin sont notamment : i) une gestion efficace de la politique monétaire ayant permis de maîtriser l'inflation ; les efforts de rationalisation des dépenses fiscales qui se sont poursuivis et bien d'autres réformes au niveau des administrations en charge des impôts et du domaine foncier ; ii) la poursuite de l'automatisation du processus





d'enregistrement des entreprises qui a permis d'en réduire considérablement la durée ; iii) la couverture et l'efficacité des programmes d'aide sociale qui se sont renforcés, la politique holistique de protection sociale ayant permis d'effectuer des transferts monétaires inconditionnels et des travaux publics ayant utilisé une main-d'œuvre importante dans les communes les plus pauvres.

Outre le maintien de la meilleure performance de l'Afrique réalisée par le Bénin pour le volet « Gestion Economique » (4,2), les progrès constatés relèvent notamment des volets (i) « Politiques structurelles » où l'indicateur secteur financier est passé de 2,5 à 3,0 ; (ii) « Politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité » qui est passé de 3,7 à 3,9, en lien avec une progression au niveau des indicateurs « Équité dans l'utilisation des ressources publiques », de 3,5 à 4,0 et « Protection sociale et main-d'œuvre » et de 3,0 à 3,5 ; et (iii) « Gestion et institutions du secteur public » où l'indicateur droits de propriété et gouvernance fondée sur des règles est passé de 3 à 3,5.

Fait à Cotonou, le 04 Août 2024

Le Ministère de l'Economie et des Finances

